Déménagement : Non à la densification, pour le maintien de nos conditions de travail !

Les projets de déménagement vers la tour Olivier de Serres et vers Duquesne partent sur de mauvaises bases : il manque de la place pour y loger tous les agents des directions concernées et les moyens ne sont pas au rendez-vous pour y créer des conditions de travail décentes. Le site de Duquesne va également être densifié, tous les agents sont donc concernés par cette réorganisation.

Nous, personnels travaillant pour les ministères sociaux, exigeons :

- Un poste de travail par personne, personnel et pas en *flex office ;*
- Des bureaux pour les stagiaires, apprentis, prestataires et collaborateurs extérieurs dans les mêmes espaces que les directions de rattachement et pas en sous-sol ;
- Pas de bureaux de plus de 3 personnes, sauf cas exceptionnel *;*
- Des bureaux seuls au moins pour les chef.fe.s de bureaux, les sous directeurs/directrices, les directeurs et leurs adjoint.e.s ;
- Des salles de réunion et des bulles en nombre suffisant ;
- Des équipements permettant les réunions en visio, en mode mixte ;
- Le service de documentation, une infirmerie permanente et une salle d'allaitement sur place.

<u>Il n'y a pas assez de place ! Nous exigeons des conditions de travail décentes, et nous opposons fermement au déménagement si les ministères ne sont pas capables de nous les garantir sur le nouveau site.</u>

Pétition proposée par un collectif d'agents des Ministères sociaux

NOM	**Prénom**	**Direction / société**	**Signature**